

COMPTE RENDU DU COFIL DU BOIS DE GRANDMONT

12 DECEMBRE 2023

PARTICIPANTS :

Jérôme BARRERE (Directeur de la DAJP - UT) – **JB** – Excusé
Sébastien LARRIBE (Vice-président de l'immobilier - UT) - **SL**
Mathilde GRALEPOIS (Vice-présidente de la transition écologique - UT) - **MG**
Walter SAULQUIN (Responsable du service technique de l'immobilier - UT) – **WS**
Thomas BERGERET (Responsable de l'ATI Grandmont - UT) - **TB**
Sandrine DALLET-CHOISY (Doyenne de l'UFR des sciences et techniques- UT) - **SDC**
Philippe L'HUILLIER (Doyen de l'UFR des sciences pharmaceutiques - UT) - **PL**
Simon DUPONT (Directeur adjoint de l'IRBI - UT) - **SD**
Gaëlle GLEVAREC (Enseignante chercheuse en biologie végétale - UT) - **GG**
Caroline GONZALEZ (Responsable administrative IUT - UT) – **CG**
Patricia ARTAULT (Directrice des résidences universitaires - CLOUS) – **PA**
Christian ANDRES (Président de la LPO) - **CA**
Jean-Michel FEUILLET (Responsable des projets naturalistes - LPO) - **JMF**
Carole MONTES (Référente du Parc Boisé - UT) - **CM**

OBJECTIF : Etat des lieux des actions du parc boisé de Grandmont

La réunion a débuté à 10h.

PRESENTATION DES PARTICIPANTS

Tour de table

PRESENTATION ANIMÉE PAR CM

Présentation et rapports consultables sur le site boisdegrandmont.fr
Rappel sur ce qui constitue la feuille de route, à savoir le plan de gestion de l'ATU.
Etat des lieux des actions menées depuis le début de l'année 2023.
Actions à mener à court et moyen terme.

POINTS IMPORTANTS

- 1) Mise en sécurité : 52 arbres abattus et 61 arbres élagués en 2022. De part le classement refuge LPO du site de Grandmont, ces interventions sont à privilégier au mois de janvier. Il y a beaucoup moins de sujets à traiter à force de passages réguliers. Les grumes sont stockées en attendant d'avoir une quantité suffisante pour leur valorisation.
SD nous informe que des grimpeurs seront formés à l'IRBI et qu'ils pourront intervenir en cas de besoin ponctuel.
- 2) Expertise des arbres sensibles : un groupement de commande a été mis en place avec la ville de Tours, il sera renouvelé en 2024. Le cabinet ADRET réalise l'expertise de nos arbres dont quatre cette année, tous maintenus jusqu'au prochain contrôle. En parallèle l'année prochaine, l'expertise des cinq ans aura lieu sur tous les arbres inventoriés en 2019, environ 1000 arbres. C'est une action préventive importante qui permet de suivre l'état sanitaire du parc.

- 3) Coupe sanitaire EBC : on a des zones très dépérissantes dans la partie EBC, c'est-à-dire beaucoup d'arbres morts, en particulier tout le long de l'avenue de Bordeaux. L'intervention est reportée à l'année prochaine dues aux difficultés pour faire intervenir les entreprises spécialisées. Les arbres morts seront coupés, certains seront laissés sur place pour la biodiversité et l'enrichissement du sol, et l'autre partie sera débardée à cheval. La coupe représente un peu plus de 110 arbres, comprenant également une zone près d'un chemin très emprunté ainsi qu'une zone d'arbres encroués, dangereux pour les usagers.
- 4) Régénération naturelle du bois – INRAE : dans le cadre de ma formation BTSA Gestion Forestière, j'ai réalisé un stage de huit semaines, encadré par l'INRAE afin d'étudier la régénération naturelle du bois. Je présenterai mon travail l'année prochaine, l'analyse des données étant en cours. Les conclusions pourront nous aider à prendre des décisions sur les futures interventions : travaux sylvicoles ou plantations par exemple.
- 5) Réhabilitation du réseau hydrographique : deux mares naturelles sont présentes sur le site et une mare artificielle a été créée en 2020 dans le bassin d'orage près du Y. Dans la continuité de la protection des zones humides, on a commencé cette année le curage des mares naturelles et des fossés attenants. Le reste des fossés sera traité l'année prochaine.
- 6) Création de fosses pédologiques : le projet n'aura pas lieu puisqu'il est incompatible avec l'EBC, nous avons eu un retour négatif du service juridique.
- 7) Nouveau rucher IRBI : à la demande de l'IRBI, un nouveau rucher a été construit dans le bois afin d'intensifier les études contre la lutte du frelon asiatique. Il y a en a donc deux sur le site désormais, un très ombragé sous les arbres, et un à découvert, à la lisière du bois afin de comparer les différences en termes d'efficacité des pièges. Le deuxième rucher a été construit sur le même modèle que le premier pour des raisons d'harmonisation et d'identification. Trois ruches ont été introduites, malheureusement décimées très rapidement par le frelon asiatique.
- 8) Prairies fleuries – SEPANT : dans le cadre du travail du maintien de la biodiversité mené avec la SEPANT, des prairies fleuries issues du conservatoire des messicoles ont été semées sur le campus, sur trois zones « test » qui ont bien fonctionné. Les graines ont été broyées cet automne et le sol retravaillé pour voir si la reprise se fera naturellement l'année prochaine. Si ce n'est pas le cas nous repasserons une commande à la SEPANTE pour maintenir ces zones fleuries, qui je le rappelle contribuent à favoriser des variétés locales.
CA fait remarquer que certaines variétés sont surprenantes quant à leurs origines, **CM** propose une réunion avec la SEPANT pour échanger sur le sujet.
CA nous signale des orchidées de type spirante d'automne à protéger près du bâtiment L, elles ont été tondues accidentellement, **CM** informera les jardiniers pour que cela ne se reproduise pas.
- 9) Suivi LPO : le BDG a été classé refuge LPO depuis 2021 pour trois ans, la convention sera donc renouvelée en 2024. Le suivi des nichoirs a été mis en place cette année avec la LPO qui est venue entretenir, réparer et constater la fréquentation. Celle-ci est très satisfaisante, sept nichoirs sur huit sont utilisés, on a des nichoirs à mésange et à rouge gorge mais d'autres espèces ont été observées, des nichoirs supplémentaires seront donc installés l'année prochaine.

En parallèle, une réflexion est menée pour mettre en valeur ce patrimoine, des affiches et panneaux extérieurs sont en cours de réalisation.

CM signale des attaques de pics dans l'isolation extérieure des bâtiments du CROUS, **CA** nous fera suivre des documents pour expliquer et essayer d'enrayer ce problème.

- 10) Mobilités : suite à l'étude des mobilités qui a eu lieu l'année dernière, un local à vélo sécurisé va être installé sur le campus. Il aura une capacité de 30 places (+ les trottinettes). Pour harmoniser avec ce qui est fait dans la métropole, un modèle identique a été choisi. Les travaux débuteront au 1^{er} trimestre de 2024.

SDC demande l'orientation de l'ouverture du garage à vélo, car du côté de l'avenue Monge le trafic est dangereux. **TB** confirme l'ouverture côté avenue Monge et précise que l'accès se fera sur le trottoir.

- 11) Aménagements divers : cette année des clôtures bétons et un muret cassés ont fait l'objet de réparations et des poteaux anti-stationnements ont été installés. A la demande des usagers, des poubelles de tri extérieures ont été ajoutées sur le campus, neuf îlots en tout. La plateforme de déchets est désormais terminée, un abri pour les outils a été aménagé pour recevoir un broyeur. La plateforme permet la gestion et le recyclage des déchets verts et le CROUS y a désormais accès, ce qui permet de supprimer les stockages de déchets verts dans le bois. Enfin, les clôtures en bois de l'îlot senescence nord ont été réparées suite à leurs dégradations volontaires.

- 12) Incivilités : De nombreuses incivilités ont encore été constatées cette année. Il serait souhaitable de voir plus de moyens de prévention, comme des interventions de la brigade verte par exemple. En attendant chaque incivilité est remontée par écrit au service sureté de l'Université. En espérant qu'un jour le dossier soit assez lourd pour voir des mesures concrètes s'appliquer.

CA fait part des déchets jetés par les fenêtres du CROUS, **PA** fera remonter le problème pour une action à mener.

SDC fait part des déjections animales nombreuses sur le site et propose d'éventuels panneaux et sacs à déjections. Aussi les moustiques tigres ont envahi l'Université cette année, **SD** précise qu'il n'y a pas de lien avec les zones humides et malheureusement rien à faire en prévention pour le moment.

SDC signale une problématique de ramassage de poubelles derrière la MDE. Cela dure depuis des semaines. **CM** et **TB** informent qu'une réunion a eu lieu et que le problème est en cours de résolution.

- 13) Plantations d'arbres : une réflexion est menée quant à la plantation d'une trentaine d'arbre au sein du campus dans des zones soit dépérissantes, soit à réaménager dans le cadre de l'étude paysagère. Cela permettra de redéfinir les espaces et apporter plus d'ombre et de fraîcheur sur le site. Les essences sont encore à définir.

SD rappelle le besoin d'un murier blanc pour les études de l'IRBI. **CM** confirme que ce sera pris en compte.

La réunion s'est terminée à 11h50.